

# La Lettre du Conseil Municipal Roquetoire

N°5

## Colis des aînés

Distribution des colis à destination de nos aînés par les conseillers municipaux et les membres du CCAS le **vendredi 17 et le samedi 18 décembre 2021**. Tous les produits sélectionnés par les membres du CCAS (réunion du 8 novembre) sont issus de nos commerces locaux. Les aînés qui ne pourraient être présents les 17 et/ou 18 décembre prochains sont invités à se faire connaître, soit en appelant la mairie au 03 21 39 05 07, soit en envoyant un mail à l'adresse suivante : [ccas-roquetoire@orange.fr](mailto:ccas-roquetoire@orange.fr)



## La Bibliothèque

Malgré les aléas de ces derniers mois, la bibliothèque se porte à merveille !

Elle a reçu, il y a peu, "Conteurs en campagne", qui a ravi les petits comme les grands, organisé et initié par la Fédération des Foyers Ruraux du Nord-Pas-de-Calais. Le 6 octobre dernier, les membres bénévoles ont accueilli "La Fête de la science", organisée par le service Environnement de la CAPSO. Elle aussi a eu un grand succès auprès des jeunes enfants et des futurs chercheurs pour le bien-être de notre planète!



## Ecole Martin Luther King

### Plan numérique Ecole :

En janvier 2021, l'Etat a lancé, dans le cadre de son Plan de relance pour la continuité pédagogique, un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Le 29 mars, la commune a déposé un dossier de demande d'aide en ligne. Ce dossier a été accepté le 21 juin 2021. La convention a été signée le 1er octobre entre la commune et l'Education Nationale et fixe les modalités de ce plan numérique : la commune s'engage à acquérir les équipements numériques, ainsi que les services et ressources numériques associés et à les installer avant le 31 décembre 2022. En contrepartie, le recteur de la Région Académique s'engage à verser une subvention à hauteur d'un montant maximum de 16 708 euros pour un projet global d'un montant de 24 440 euros TTC.

### Enquête sur la restauration scolaire :

Dans le cadre de la préparation du prochain marché de la restauration scolaire, le groupe de travail en charge de ce dossier a remis aux familles utilisatrices de la cantine scolaire un questionnaire destiné à recueillir leurs avis et observations. Une cinquantaine de questionnaires ont été retournés en mairie et seront dépouillés lors d'une prochaine réunion de travail.



Le vendredi 12 novembre : les enfants de l'école sont allés au spectacle de cirque organisé par "Longuenesse générosité" :  
**merci à l'APE !!**

**Maire :**

**Véronique BOIDIN :**  
03 21 12 42 28 ou  
06 74 08 53 23

**Adjoints :**

**François HENNERON :**  
06 86 79 68 10  
**Patricia WASELIN :**  
06 34 29 14 69

**Daniel NOURRY :**  
06 28 15 54 35

**Laurent CEUGNIET :**  
07 83 60 52 81



## L'assainissement



Station d'épuration AVRouLT-CLÉTY

Le 13 septembre, les conseillers municipaux ont visité la station d'épuration de Avrout-Cléty avec les représentants de NOREADE. La taille de cette station correspond en effet à celle qui sera construite à Roquetoire dès que son emplacement précis sera finalisé. Une présentation de cette visite a été assurée lors de la réunion du conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2021. Depuis le début de notre mandat, le dossier sur l'assainissement est relancé et le travail en concertation avec NOREADE se poursuit.



## Les travaux

Suite au sondage réalisé auprès des riverains, la sécurisation de la rue de Cochendal est en cours avec une limitation de la circulation à 30km/h et un marquage au sol pour un cheminement piétonnier.



Curage des fossés réalisé à plusieurs endroits de la commune, dont :



rue Creuse Duhamel



et Chemin des prés



## Nouvelle organisation pour l'équipe municipale

Comme annoncé lors du conseil municipal du 1er octobre dernier, Mme Stella CREPIN, membre du conseil municipal de Roquetoire et adjointe en charge des fêtes et manifestations patriotiques a démissionné le 21 octobre dernier. Elle a cependant choisi de conserver son mandat de conseillère municipale, et nous l'en remercions.

Lors du conseil municipal du 16 novembre, il a été décidé (4 voix contre – 15 voix pour) de supprimer le poste d'adjoint qu'elle occupait. En conséquence, l'enveloppe des indemnités réservées aux élus (maire et adjoints) diminue, ce qui entraîne mécaniquement une économie pour le bien des finances de la collectivité.

Nous sommes cependant parfaitement conscients de l'importance de la délégation des fêtes, pour la vitalité de notre village notamment et pour son rayonnement : ce point a été au cœur de notre travail de réflexion.

Lors du conseil du 16 novembre, les conseillers municipaux ont donc été informés :

- que M. Daniel NOURRY recevrait la délégation des fêtes et manifestations patriotiques,
- que, afin de l'épauler dans l'exercice de ses missions, un certain nombre de délégations seraient confiées à Mme Sophie PENEL et à M. Jonathan HIDOUX. Nous tenons à les remercier pour leur confiance et à les assurer de notre soutien. Grâce à cette nouvelle organisation, le travail pourra être assuré pleinement et dans les meilleures conditions.

### LE MOT DE L'OPPOSITION

### Suivez-nous sur Facebook : Roquetoire Pour Tous

Chères Roquestoriennes, chers Roquestoriens,

Vous trouverez ci-dessous les différentes interventions au Conseil Municipal de Roquetoire Pour Tous :

**CM du 01 octobre 2021** : Intervention sur l'assainissement, suite à la visite de la station d'épuration d'Avrout. La municipalité s'est engagée à « prendre ses responsabilités » afin que les choses avancent ; c'est ce que nous souhaitons également, en rappelant que c'est Michel Hermant et l'équipe de Roquetoire pour Tous qui se sont engagés sur l'épineux dossier de l'assainissement. La station d'épuration sera installée sur le secteur de Warnes. Où ?

Intervention sur le fait que la Poste a enlevé une boîte aux lettres rue de Warnes et qu'elle n'a pas été remise depuis.

**CM du 16 novembre 2021** : Vote contre la suppression d'un poste d'adjoint aux fêtes. Il s'agit d'une mission importante qui doit être assumée à part entière.

Installation récente d'antennes FREE à Warnes. Nous reviendrons sur ce sujet au prochain Conseil. Les derniers résultats d'analyses montrent un faible taux d'ondes émises par les antennes du centre et de Warnes.

Sécurité routière : retour sur la sécurité rue de Warnes et l'inquiétude des riverains sur les derniers accidents impliquant des véhicules agricoles.

Marie-Françoise Wawrzyniak, Marc-Antoine Bruge, Annick Duprez, Richard Noel



## Antennes Free

Fin Septembre, l'opérateur FREE a informé la commune de la pose d'antennes sur le pylône BOUYGUES situé rue du Stade, avec une mise en service programmée pour le mois de Décembre. La convention signée le 15 octobre 2018 entre la commune de Roquetoire et la société CELLNEX (partenaire de BOUYGUES) autorise en effet la société CELLNEX à "installer, exploiter et maintenir des infrastructures permettant l'accueil et l'exploitation d'équipements techniques de communications électroniques et audiovisuels (tels que baies, armoires techniques, faisceaux hertziens, antennes, équipements d'énergie, câbles, branchements, équipements de raccordement transmission, etc.) appartenant à des opérateurs." L'opérateur FREE avait donc une simple obligation d'information et, de son côté, la commune ne dispose d'aucun moyen d'action.

Cependant, nous avons demandé officiellement à FREE de nous fournir une simulation de l'exposition aux ondes émises par ce projet d'installation. De plus, après renseignements pris auprès de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences), nous vous informons que toute personne peut déposer une demande pour mesurer gratuitement l'exposition aux ondes créées par une antenne-relais ou un objet communicant, tel que LINKY par exemple. La mesure peut être réalisée dans les locaux d'habitation. Il suffit de remplir un formulaire (CERFA 15003\*02), de le faire viser en mairie et de l'envoyer à l'adresse suivante : Agence nationale des fréquences – Dispositif Mesure – 78, avenue du Général de Gaulle – 94704 MAISONS-ALFORT CEDEX.

Nous avons fait procéder à cette mesure de l'exposition aux ondes pour les antennes relais situées sur le clocher de l'église ainsi que pour l'antenne-relais BOUYGUES située rue du Stade (rapports disponibles sur le site : cartoradio.fr).

**Le dossier d'information FREE pour l'antenne rue du Stade est disponible dès maintenant en mairie pour consultation.**

## Le marché de Noël

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Le samedi 4 et le dimanche 5 décembre 2021, de 10h à 19h, à la salle des fêtes. Avec plusieurs exposants : cadeaux, accessoires, produits alimentaires...

Parmi les activités proposées : manège gratuit pour tous les enfants, séances de maquillage, présence du Père Noël, concert, buvette et restauration rapide (voir flyer joint)



## La cérémonie des vœux



Le dimanche 16 janvier 2022 à 11h, à la salle des fêtes. Nous espérons pouvoir l'organiser en présentiel afin de nous rassembler pour célébrer ensemble la nouvelle année !

## Villes et villages fleuris



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La commune a obtenu le bouquet d'or avec félicitations du jury, grâce notamment à l'implication des agents municipaux.



## Vaccination

Point de situation : lors de son allocution du 9 novembre 2021, le président Emmanuel Macron a appelé les Français qui ne sont pas encore vaccinés à prendre rendez-vous. Plusieurs mesures ont

également été annoncées :

- A partir du 15 décembre, la validité du pass sanitaire des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes vaccinées au Janssen sera conditionnée à la réalisation d'une dose de rappel (le pass sanitaire des personnes âgées de plus de 65 ans, n'ayant pas bénéficié de la dose de rappel, sera désactivé 6 mois et 5 semaines après la date de réalisation de la deuxième dose).
- Une campagne de rappel sera en outre lancée, dès début décembre, pour les Français âgés de 50 à 64 ans.

La prise de rendez-vous est possible :

- via la plateforme mise en place par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, accessible au 03.92.04.34.71.
- via internet sur <https://www.doctolib.fr/> ou <https://www.sante.fr/>

source : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/COVID-19-Le-dossier>



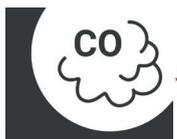
## Rapport d'activités 2020

Ce document détaille l'ensemble des actions menées par la CAPSO pendant l'année 2020.

Il est disponible en mairie et consultable aux jours et heures d'ouverture au public.

## Projet de territoire 2020-2026

La formalisation d'un projet de territoire permet de définir l'ambition communautaire et de fixer en ce sens les objectifs de développement dans ses différents champs de compétence sur le mandat. Il s'inscrit comme la clé de voute d'autres documents cadres tels que le pacte de gouvernance, le pacte fiscal et financier et l'étude organisationnelle des services. La démarche de construction était volontairement participative : 300 élus y ont participé, 20 habitants représentatifs, 587 réponses ont été reçues du questionnaire envoyé à chaque habitant, ainsi que 11 contributions d'acteurs locaux. Les notions de proximité avec les habitants et les élus, d'attractivité du territoire sont fortement ressorties lors des échanges et ont été le socle pour fixer les grandes orientations stratégiques. Le projet de territoire a été adopté en conseil communautaire le 30 septembre 2021.



## Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut tuer. Attention ! Quand un appareil de chauffage ou de cuisson fonctionne : si vous avez mal à la tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous. En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours : 18 (Pompiers), 15 (Samu), 114 (Personnes sourdes et malentendantes)

Plus d'informations: [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)

Source : LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO) POUR COMPRENDRE

(INPES – Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)

depliant\_monoxyde\_de\_carbone.pdf

Novembre 2021 - I.P.N.S. - Crédit photos : Adobe Stock



## Le conciliateur de justice

Les litiges dont s'occupe le conciliateur de justice :

- problèmes de voisinage (droit de passage, mur mitoyen, hauteur de haies...)
- différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- différends relatifs à un contrat de travail ou en matière prud'homale
- litiges de la consommation (vices cachés, défaut de remboursement...)
- litiges entre commerçants
- litiges de droit rural (qui se rapportent aux exploitations agricoles)

Coordonnées du conciliateur : (le recours au conciliateur est gratuit)

M. Jean-Pierre DUVAL - Point d'accès au droit – 9, bd du Gal de Gaulle, 62120 Aire-sur-la-Lys, tél : 03.21.39.18.97



**INFLUENZA AVIAIRE**

## Influenza aviaire

Selon l'arrêté du 4 novembre 2021 du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (NOR : AGRG2133145A),

“le niveau de risque épizootique (...) est qualifié de “Elevé” pour l'ensemble du territoire métropolitain”.  
Publics concernés : l'ensemble des détenteurs d'oiseaux : volailles, oiseaux d'ornement, gibier et faune sauvage captive, les chasseurs et utilisateurs du milieu naturel, les vétérinaires, les laboratoires d'analyses départementaux, les professionnels de l'aviiculture.

**INFOS**

### Ouverture de la mairie :

la mairie est ouverte au public aux horaires suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 14h à 18h  
Mercredi : de 9h à 12h

**Fermeture les 24 et 31 décembre 2021**

**mairie-roquetoire@orange.fr**

Vous voulez rencontrer Mme le Maire ou les adjoint(e)s ?  
N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.21.39.05.07

Agence postale :

ouverte du lundi au vendredi : de 14 h à 18 h

**Fermeture les 24,29,30 et 31 décembre 2021**

Site officiel de Roquetoire : [www.roquetoire.fr](http://www.roquetoire.fr)

Page Facebook officielle :  Roquetoire actualités